

CHAPITRE 1: INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

Ce chapitre présente des descriptions de séries d'indices des prix à la consommation concernant 24 pays en transition. Pour faciliter les comparaisons, les descriptions ont été organisées et présentées sous quinze rubriques correspondant aux différentes caractéristiques. Ces rubriques sont les suivantes:

Dénomination officielle

La dénomination de l'indice des prix à la consommation dans la langue de correspondance officielle qu'utilise le pays avec le BIT et, s'il y a lieu, la traduction en français.

Portée

Des informations sont données sur la périodicité de la série (mois, trimestre, semestre ou année), les types de ménages couverts par catégorie de revenus ou de dépenses ou selon la taille du ménage; les groupes de population couverts, qui peuvent représenter l'ensemble de la population ou des groupes socio-économiques particuliers tels que les travailleurs de l'industrie, les salariés non manuels, etc., et la région géographique considérée (ensemble du pays, centres urbains, capitale du pays, villes ou groupes de villes particuliers, etc.).

Base originale

La période prise comme base par les services statistiques nationaux pour le calcul de l'indice et sa présentation dans les publications nationales.

Sources des coefficients de pondération

Cette rubrique recouvre la ou les sources et la période de référence des coefficients de pondération utilisés pour le calcul de l'indice, par exemple les enquêtes sur les dépenses des ménages, la comptabilité nationale, etc. Si la période de référence des pondérations diffère de la période de base de l'indice, les ajustements apportés aux pondérations pour tenir compte de la durée différente des deux périodes sont décrits.

Lorsque les coefficients de pondération sont tirés d'une enquête sur les dépenses des ménages, des indications sont données sur les types de ménages, les groupes de population et la région géographique considérés, la durée de l'enquête, la période de référence correspondant aux dépenses et les dimensions de l'échantillon. Lorsque les coefficients de pondération sont tirés de la comptabilité nationale ou d'autres sources, les méthodes de calcul sont, si possible, indiquées.

Pondération et composition

Le nombre d'articles et les coefficients de pondération utilisés pour le calcul de l'indice sont présentés par groupe de dépenses. Un «article» s'entend ici du plus petit groupement de biens ou de services auquel un coefficient de pondération spécifique est affecté. Par exemple, la viande de boeuf peut constituer un article comprenant plusieurs variétés comme le romsteck, l'aloyau, etc. pour lesquelles des pondérations distinctes ne sont pas disponibles. Les principaux groupes sont les suivants: alimentation; combustible et éclairage; habillement; logement; divers.

Lorsque les classifications ne correspondent pas aux groupes ci-dessus, c'est la classification utilisée par le pays qui est indiquée. Lorsque c'est possible, le nombre approximatif de prix relevés ayant servi au calcul de l'indice est indiqué.

Dépenses de consommation des ménages

On définit généralement les dépenses de consommation de ménages comme les dépenses consacrées par les ménages privés à des biens et services de consommation. Il peut s'agir en fait d'achats ou de consommation. Les descriptions expliquent, lorsque c'est possible, comment sont traités les biens produits à domicile et consommés par les ménages, la propriété du logement, les biens durables, les achats à crédit, les achats d'articles d'occasion, les cotisations à la sécurité sociale et aux caisses de retraite, les redevances, les assurances correspondant à certains biens de consommation, les dépenses de santé, les impôts sur le revenu et autres impôts directs, les primes d'assurance-vie, les envois d'argent, dons et autres débours.

Sélection de l'échantillon

Cette rubrique décrit les critères et la méthode utilisés pour sélectionner les localités et les points de vente ainsi que les articles de l'indice. La description explique, si possible, la manière de traiter les articles pour lesquels les prix de sont pas relevés.

Mode de relevé des prix

La fréquence des relevés pour différentes catégories de biens et de services, le traitement des rabais, soldes, prix pratiqués au marché noir, achats en location-vente ou à crédit, achats d'articles d'occasion, prix d'articles d'importation, impôts indirects, la méthode des relevés de prix pour différents types d'articles (visite des points de vente, enquêtes par correspondance, tarifs officiels, achats) et les techniques spéciales appliquées aux relevés de prix correspondant à des articles comme l'électricité, le gaz et l'eau, les soins médicaux, l'éducation ou les transports et les communications.

Logement

Les méthodes utilisées pour obtenir des données sur les loyers et le mode de traitement des logements occupés par le propriétaire sont exposés. Le traitement des dépenses telles que taxes, assurances, intérêts hypothécaires, réparations, etc., et les méthodes et la fréquence de collecte des données sont indiqués lorsque des informations sont disponibles.

Spécification des variétés

Les spécifications sont les critères utilisés pour décrire avec précision la variété pour laquelle des prix sont relevés. Il peut s'agir de la qualité, du fabricant, de la marque, de l'unité, etc. La procédure utilisée pour identifier les variétés lorsqu'il n'existe pas de spécifications détaillées et précises est indiquée.

Substitution, changements de qualité

L'apparition d'un nouveau produit sur le marché, la disparition d'un article ou des changements de qualité ont des incidences sur l'indice. Les méthodes appliquées par les pays pour résoudre ces problèmes sont brièvement décrites.

Articles saisonniers

Les prix de certains articles comme les fruits et les légumes frais connaissent des fluctuations saisonnières. Diverses méthodes utilisées pour calculer les influences saisonnières sont mentionnées ici.

Calcul

Les prix des différents articles retenus pour le calcul de l'indice sont généralement pondérés pour tenir compte de l'importance relative de chaque article par rapport à l'ensemble des dépenses de consommation. Dans la plupart des pays, les indices sont calculés sous une forme dérivée telle que la moyenne arithmétique pondérée des rapports de prix pour un certain nombre d'articles représentatifs entre la période considérée et la période de base, en utilisant l'une des formes de la formule de Laspeyres. Lorsqu'elle est connue, la méthode exacte utilisée par les pays est décrite. Quelques pays utilisent un indice-chaine de Laspeyres avec des raccordements annuels pour calculer leurs indices. Ils sont indiqués dans les descriptions.

Les méthodes de calcul des moyennes de prix et des rapports de prix sont décrites, et il est également indiqué si l'indice est calculé directement ou comme une agrégation d'indices locaux ou régionaux.

Autres informations

Si disponibles, des informations complémentaires sont fournies concernant la publication par le pays, de différents sous-groupes de l'indice, ou le calcul de séries pour d'autres groupes de population ou de revenus, ou pour d'autres zones géographiques.

Organisation et publication

Le service statistique chargé du calcul et de la publication de l'indice ainsi que les titres des principales publications nationales dans lesquelles l'indice est publié sont indiqués sous cette rubrique. Dans la mesure du possible, elle mentionne également les titres et les sources des publications nationales dans lesquelles ont paru des descriptions méthodologiques détaillées de la série.

Liste des tableaux publiés par le BIT

A. Annuaire des statistiques du travail:

Prix à la consommation:

- 7A Indices généraux
- 7B Indices généraux non compris l'habitation
- 7C Indices de l'alimentation
- 7D Indices du combustible et de l'éclairage
- 7E Indices de l'habillement
- 7F Indices du loyer

B. Bulletin des statistiques du travail:

- 9A Indices généraux
- 9B Indices de l'alimentation